



NEER2440 Néerlandais. Communication interactive

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Nicole Engelen
Langue d'enseignement : français
Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Ø Objectifs

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.

Compréhension à la lecture

o pouvoir lire de façon autonome et comprendre des textes portant sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particuliers adoptés par l'auteur. o pouvoir lire une correspondance courante dans son domaine et saisir l'essentiel du sens.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle : o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel d'une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier (relatif au domaine d'études) o pouvoir comprendre l'essentiel de la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier

Interactive : o pouvoir suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets relatifs au domaine d'études (même si les relations entre les idées sont parfois implicites) o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale

Individuelle : o pouvoir faire un exposé clair, préparé et ensuite prendre en charge les questions posées par le public. o pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interactive : o pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments dans le cadre d'un débat. o pouvoir soutenir une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

pouvoir écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles.

Niveau B1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Vocabulaire : consolidation du vocabulaire général (+/-2000 mots) et intégration du vocabulaire spécifique (+/- 500 mots). Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite. Les activités proposées seront de deux types : 1) présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, rédaction de courrier "formel", mémorandum, e-mail, ...) 2) activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine d'études suivie d'un débat (durée : une demi-heure). Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.

Résumé : Contenu et Méthodes

- Cours de 30 heures à raison de 1 heure par semaine pendant toute l'année.

- Cours destiné aux étudiants PSP 13 BA - 3 ECTS

Prérequis : niveau B1- tel que décrit dans le CECR

Objectifs :

niveau B2- du CECR pour l'expression orale (objectif principal)

niveau B2 du CECR pour la compréhension à la lecture, niveau B2 pour la compréhension à l'audition et niveau B1 pour l'expression écrite

Méthode et contenu :

Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite et demanderont un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il sera également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...).

Evaluation : évaluation continue et examen oral

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau intermédiaire et suppose donc au départ une maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du niveau B1- tel que décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (premier degré du niveau intermédiaire)

Ø Charge de travail

Heures présentielle : 30 h.

Travail autonome : 42 h.

Ø Encadrement

Cours en groupes de 15 à 18 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Ø Supports

o Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" + portefeuille de lecture avec listes de vocabulaire.

Ø Evaluation

o Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours.

o Examen oral sur la base d'un dossier composé d'articles de journaux et de présentations faites au cours.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

PSY21/2	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie sociale et des organisations)	(3 crédits)
PSY21/3	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique du développement et des apprentissages)	(3 crédits)
PSY21/4	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie du développement et société)	(3 crédits)
PSY21/6	Première licence en sciences psychologiques (Neuropsychologie clinique)	(3 crédits)
PSY21/7	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique: personne, destin, culture)	(3 crédits)
PSY21/8	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : émotions, cognitions et comportements)	(3 crédits)
PSY21/9	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : âges de la vie et systèmes humains)	(3 crédits)